DELIBERATION N°2025-20 : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET CREATION DE POSTES

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L332 et L422-28

VU le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

VU le tableau des effectifs existant,

CONSIDERANT la nécessité d'aménager le tableau des effectifs présents au 06/02/2025 en fonction de l'état du personnel présent sur la ville.

CONSIDERANT qu'il est proposé de créer les postes suivants pour permettre les évolutions de carrière des agents :

- Adjoint technique principal de 1ere classe (Services techniques) : 1 poste pour permettre un avancement de grade

- Attaché principal (Ressources humaines) : 1 poste pour permettre un avancement de grade

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE,

- De créer un poste d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet aux services techniques
- De créer un poste d'attaché principal à temps complet au service ressources humaines

 Ces postes ayant vocation à être pourvus exclusivement par voie d'avancement de grade.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

PRECISE que le tableau des effectifs de la collectivité modifié en ce sens est joint à la présente délibération et qu'il prendra effet au 04/04/2025.

Le Maire

Luc WATTELLE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 3 AVRIL 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le Trois Avril à vingt heures, les membres du Conseil municipal de BOUGIVAL, régulièrement convoqués **le 20 mars 2025** conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Luc WATTELLE, Maire.

Etaient Présents :
M. WATTELLE,
Maire,

Mmes JAQUEMET, BUNOUF, LEVEL
MM. AUGIER, SAZDOVITCH, PELLIGRI, DIOT
Adjoints au maire,

Mmes DUGAST, AUDOUZE, FELGERES, ROUAIX, LE GRAND,
MM HUA, VERDYS, VINCENT, BRUN
Conseillers municipaux,

Absents excusés :
M SEBBAH donne pouvoir M Luc WATTELLE
M MEZURE donne pouvoir à M AUGIER
Mme GUENEGAN donne pouvoir à Mme JAQUEMET
Mme BUCHON SCHULTZ donne pouvoir à Mme LE GRAND

Absent(s) :
MM CUIGNET, CLERMONT, ALBERT, SUCHET,
Mme PIRES, HUSSON, BLIN, AOUN

Mme JAQUEMET a été désignée secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/04/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-078-217800929-20250403-DEL2025_20-

Signé électroniquement par :
LUC WATTELLE
Le 04/04/2025 à 17:41